



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9088^e séance

Lundi 11 juillet 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Aguiar Barboza (Brésil)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Bongo
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Gupta
Irlande	M ^{me} Moran
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes vœux les plus chaleureux aux Yéménites et aux musulmans du monde entier à l'occasion de l'Eïd al-Adha, un moment de célébration et de réflexion sur les valeurs d'altruisme et de compassion, des principes qui doivent nous guider dans nos efforts pour assurer au Yémen un avenir plus pacifique et plus prospère.

À trois semaines de la fin de la prolongation de la trêve, je saisis cette occasion pour, premièrement, souligner ce qui a été réalisé au cours des trois mois et demi de trêve ; deuxièmement, évoquer certains des obstacles que nous avons rencontrés dans sa mise en œuvre et la manière dont nous nous employons à les surmonter ; et, troisièmement, esquisser des orientations futures, notamment l'extension, la consolidation et l'élargissement de la trêve afin de faire davantage profiter le peuple yéménite de ses avantages et de progresser vers un règlement politique.

À ce jour, la trêve tient depuis plus de trois mois. Elle a entraîné une importante réduction de deux tiers du nombre de victimes civiles par rapport aux trois mois précédant le début de la trêve. En raison du net recul des hostilités, les victimes civiles du conflit sont désormais principalement dues aux mines terrestres et aux engins non explosés, qui continuent de représenter une menace pour les civils, notamment les enfants, lorsqu'ils retournent dans les zones où les hostilités ont ralenti.

Les deux parties au conflit continuent de nous signaler des incidents présumés au Yémen, notamment des tirs directs et indirects, des attaques de drones, des survols de reconnaissance et la construction de nouvelles fortifications et tranchées. Il semblerait également que les parties envoient des renforts sur les principales lignes de front, notamment à Mareb, Hodeïda et Taëz. Comme le Conseil le sait, mon bureau aide les parties à établir des canaux de communication afin de les aider à gérer ces incidents de manière pacifique.

Il me plaît d'annoncer que, la semaine dernière, mon bureau a convoqué la troisième réunion du Comité de coordination des opérations militaires, composé de représentants des parties, en plus du commandement des forces conjointes de la coalition. Au cours de cette réunion, les parties ont discuté de la mise en place d'une salle de coordination conjointe, qui sera chargée de gérer l'escalade des incidents au niveau opérationnel, et ont nommé un groupe de travail qui a entamé des discussions techniques détaillées pour consolider les propositions à cet égard.

Le renouvellement de la trêve le 2 juin a permis de continuer à acheminer du carburant par le port de Hodeïda. Depuis ce renouvellement, sept pétroliers transportant près de 200 000 tonnes de divers produits pétroliers ont été autorisés à entrer dans le port de Hodeïda. La hausse du prix des carburants s'est faite au détriment des Yéménites. Mais il ne fait aucun doute que, sans les importations facilitées par la trêve, la situation serait bien pire. Le flux des importations de carburant a permis d'éviter l'interruption de services publics essentiels qui dépendent en partie du carburant, comme la fourniture d'eau propre, les soins de santé, l'électricité et les transports, et a nettement amélioré la vie quotidienne et le bien-être des Yéménites. Le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies a joué un rôle crucial pour faciliter l'entrée sans heurt des pétroliers dans le port de Hodeïda, conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil. Je suis vivement préoccupé par le fait qu'un manque de fonds pourrait entraîner la fermeture de ce mécanisme en septembre.

Les efforts pour améliorer la liberté de circulation des hommes et des femmes au Yémen et leur permettre d'y entrer et d'en sortir plus facilement doivent se poursuivre. Depuis le début de la trêve, 15 vols commerciaux aller-retour ont transporté près de 7 000 passagers entre Sanaa et Amman. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec les autorités égyptiennes pour faciliter les vols réguliers au départ et à destination du

Caire. J'apprécie grandement la coopération constante des deux pays. D'importants progrès ont été accomplis pour faciliter les vols au départ et à destination de l'aéroport de Sanaa, mais nous nous efforçons de faire en sorte qu'un programme régulier de vols soit mis en place pour tenir pleinement les promesses de la trêve et répondre aux attentes du peuple yéménite.

J'en viens maintenant à Taëz et à la question de la liberté de circulation à l'intérieur du pays. Je pensais sincèrement qu'à ce stade de la trêve, les parties seraient parvenues à un accord pour ouvrir les axes routiers à Taëz et dans d'autres provinces. Il est regrettable pour nous tous, mais surtout pour les habitants et les habitantes de Taëz, que de nombreuses routes de la région restent fermées pour la septième année consécutive. L'ouverture des routes permettrait non seulement d'alléger les souffrances humanitaires et de supprimer les restrictions, mais elle contribuerait aussi à normaliser les conditions de vie des Yéménites, notamment pour ce qui est niveau de l'éducation, du travail, des services de santé et de l'économie en général.

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.9063), j'ai poursuivi le dialogue avec les parties, notamment à Amman et durant mes récentes visites à Riyad et à Mascate, sur des propositions viables en faveur de l'ouverture immédiate des routes à Taëz et dans d'autres provinces. Je continue également de mettre à profit les connaissances des médiateurs locaux et des représentants de la société civile. Suite aux discussions avec les parties, mon bureau a présenté une proposition actualisée d'ouverture progressive des routes. Ansar Allah a depuis fait savoir qu'il n'acceptait pas cette dernière proposition. Je vais néanmoins poursuivre mes efforts pour parvenir à une solution négociée.

Je voudrais saisir cette occasion pour revenir sur les conditions de la trêve au titre desquelles les parties se sont engagées à se rencontrer afin de convenir de l'ouverture des routes. Dans les jours précédant l'Eïd al-Adha, différentes parties ont annoncé des actions unilatérales visant à ouvrir les routes. Même si une action unilatérale peut être un pas dans la bonne direction, un accord entre les deux parties est important, car l'ouverture des routes requiert une coordination et une communication continues, afin de garantir que les routes sont ouvertes de manière sûre et durable pour permettre le passage des civils.

Le processus facilité par l'ONU est un cadre permettant de parvenir à un accord négocié viable sur l'ouverture des routes. J'encourage donc les parties à prendre part de manière constructive aux efforts

déployés par l'ONU pour parvenir à un accord sur l'ouverture des routes, pour que tous les Yéménites puissent profiter concrètement des avantages de la trêve dans leur vie quotidienne. Un accord sur l'ouverture des routes à Taëz et dans d'autres provinces serait important, et ses avantages se feraient sentir dans tout le Yémen.

Ces dernières semaines, nous avons été témoins d'une escalade inquiétante dans les déclarations faites par les parties, qui remettent en cause les avantages de la trêve ; cela est dangereux et j'ai demandé aux deux parties de s'en abstenir. Soyons clairs : sans la trêve, les hostilités reprendraient et il y aurait probablement une intensification du conflit, avec toutes ses conséquences prévisibles pour les civils yéménites et la sécurité régionale. J'ai déjà souligné les nombreux avantages concrets de la trêve pour les hommes et les femmes du Yémen. Le calme relatif découlant de la trêve a également permis la reprise de certains travaux publics et encouragé les investissements internationaux.

Compte tenu de l'augmentation des prix du carburant et de la situation économique mondiale, il faut redoubler d'efforts pour que l'électricité et les biens de consommation soient disponibles et abordables pour les civils dans tout le pays. La Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, donnera plus de détails sur la situation humanitaire au Yémen.

Cela m'amène à parler des prochaines étapes. Trois mois et demi après le début de la trêve, nous sommes toujours en train de mettre au point les détails de sa mise en œuvre. C'est important, mais cela signifie que nous n'avons pas pu consacrer autant d'efforts que nous le souhaitions à sa consolidation et à son extension pour qu'elle profite davantage à la population et pour mettre le Yémen sur la voie d'un règlement politique durable.

Il ressort clairement de mes discussions avec les parties que l'objectif est de mettre en œuvre un plus large éventail de priorités sur les plans économique et de la sécurité et de ne pas laisser passer l'occasion d'instaurer la paix offerte par la trêve. Bon nombre de ces priorités évoquées par les parties ont également été mises en évidence par les divers groupes d'hommes et de femmes yéménites que mon bureau consulte depuis le mois de mars afin d'orienter un processus à plusieurs volets.

Dans les semaines à venir, je continuerai d'examiner avec les parties la possibilité de prolonger et d'élargir l'accord de trêve. Cela nous donnerait le temps et la

possibilité d'entamer des discussions sérieuses sur les volets économique et de la sécurité, afin de commencer à traiter les questions prioritaires, telles que les revenus et le paiement des salaires, et de lancer un processus qui aboutirait à un cessez-le-feu. J'ai demandé aux parties de poursuivre les concertations avec moi sur ces questions avec un sentiment d'urgence et de souplesse.

La participation de tout un éventail d'acteurs yéménites, notamment les femmes, les jeunes et les organisations de la société civile, reste une de mes priorités pour faire en sorte que le règlement politique soit durable et réponde aux aspirations et aux revendications légitimes des hommes et des femmes yéménites.

Je voudrais exprimer de nouveau ma gratitude pour l'appui continu du Conseil, ainsi que du Sultanat d'Oman, du Royaume d'Arabie saoudite et de la communauté internationale au sens large. L'attention et l'appui des membres du Conseil pour la pleine mise en œuvre et la prolongation de la trêve, ainsi que pour les prochaines étapes, seront essentiels dans les semaines à venir. La trêve représente la meilleure occasion d'instaurer la paix au Yémen que nous ayons eue depuis des années, et nous devons encourager et soutenir les parties pour qu'elles tirent le meilleur parti de cette occasion, dans l'intérêt du Yémen dans son ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Il donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : La catastrophe humanitaire que connaît le Yémen est sur le point d'empirer. La trêve représente une avancée historique, et nous espérons qu'il sera possible de trouver rapidement une solution pour la réouverture des routes autour de Taëz, comme l'Envoyé spécial vient de le souligner. Mais la trêve à elle seule ne suffira pas à prévenir la catastrophe qui s'annonce.

Dans tout le pays, les besoins humanitaires, y compris le risque de famine dans certaines régions, pourraient augmenter brusquement dans les semaines et les mois à venir. La communauté internationale doit agir rapidement et de manière décisive pour prévenir une telle situation.

Dans notre exposé il y a quelques semaines (voir S/PV.9063), nous avons mis en garde contre l'augmentation des besoins due aux problèmes économiques, à la détérioration des conditions dans lesquelles les travailleurs humanitaires mènent leurs activités et à l'effondrement du financement humanitaire. Je voudrais faire le point sur ces questions.

Premièrement, s'agissant de l'économie et des besoins croissants, le mois dernier, nous avons demandé que des mesures soient prises pour protéger l'économie du Yémen des difficultés nationales et des conséquences de la guerre en Ukraine. Cela reste une urgence. Le taux de change, un facteur clef qui influence la quantité d'aliments que les habitants peuvent acheter, continue de chuter. Actuellement, à Aden, un dollar vaut environ 1 120 rial. Dans une large mesure, les gains de change obtenus depuis l'instauration de la trêve ont été perdus, ce qui signifie que de nouveau, bon nombre de familles n'ont pas assez à manger.

La guerre en Ukraine met également en péril les chaînes d'approvisionnement des denrées alimentaires au Yémen, dont près de 90 % sont importées. L'année dernière, presque la moitié du blé a été importée de la Russie et de l'Ukraine. Lorsque ces approvisionnements ont cessé en février, les importateurs yéménites ont réagi rapidement pour trouver d'autres sources d'approvisionnement. Mais la hausse des prix mondiaux, la réduction de l'accès aux capitaux et d'autres difficultés font qu'il est beaucoup plus difficile pour les importateurs de préserver ces chaînes d'approvisionnement. Étant donné l'urgence de la situation, il faut agir rapidement pour relever ces défis.

En avril, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont annoncé un programme d'appui économique d'une valeur de 3 milliards de dollars en faveur du Yémen. Nous nous félicitons des discussions récentes entre ces donateurs et le Yémen sur l'approche à adopter en ce qui concerne ce programme. Une fois ce montant décaissé, il pourrait permettre de stabiliser l'économie qui est en chute libre, ce qui entraîne une augmentation de la faim et d'autres besoins. C'est une nécessité urgente.

Nous nous félicitons également des échanges positifs récents entre les Gouvernements yéménite et indien en vue de faciliter les exportations de blé depuis l'Inde. Les importations commerciales de blé indien représentent une source de ravitaillement essentielle pour le Yémen à la suite de la guerre en Ukraine.

En plus de ces efforts, nous réitérons notre appel à renforcer l'économie yéménite de manière plus générale, notamment en faisant appel au cadre économique des Nations Unies. En remédiant aux facteurs économiques de la crise au Yémen, on peut réduire rapidement et très sensiblement les besoins humanitaires dans tous les secteurs.

Deuxièmement, les activités humanitaires sont de plus en plus difficiles et dangereuses, comme nous l'avions signalé le mois dernier. Malheureusement, la fourniture d'une assistance essentielle reste un défi. Les intimidations et les incitations à la haine contre les organisations humanitaires persistent à travers le Yémen. Ces actes sont alimentés par la désinformation, qui est amplifiée par les médias sociaux et les applications de messagerie et dans certaines instances publiques.

En outre, dans les zones contrôlées par les houthistes, le personnel a de plus en plus de mal à se déplacer ces dernières semaines, en raison des obstacles bureaucratiques auxquels sont confrontés les travailleurs humanitaires yéménites qui se rendent à l'étranger pour des raisons professionnelles. Les autorités houthistes imposent également de plus en plus de restrictions, qui entravent la pleine participation des femmes à l'action humanitaire, que ce soit en tant que travailleuses humanitaires ou en tant que bénéficiaires de l'aide. En outre, huit mois après avoir promis à plusieurs reprises leur libération rapide, les responsables de la sécurité à Sanaa continuent de détenir deux membres du personnel des Nations Unies, ce qui constitue une violation des privilèges et immunités des Nations Unies.

Dans le même temps, l'insécurité que nous avons signalée dans les zones contrôlées par le Gouvernement persiste également. Depuis notre dernière séance d'information, cinq nouveaux détournements de véhicules appartenant à des organismes d'aide ont eu lieu, soit plus d'un par semaine. Cela porte à 18 le nombre total de détournements de voitures enregistrés depuis le début de l'année. De plus, aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne les tentatives de libération des cinq membres du personnel des Nations Unies qui ont été enlevés il y a cinq mois à Abiyan. Nous demandons la libération immédiate de tous les travailleurs humanitaires enlevés au Yémen. Nous collaborons en outre avec toutes les parties prenantes pour régler ces problèmes, et nous tenons tout particulièrement à mettre en avant les échanges positifs que nous avons eus avec le Gouvernement au sujet des préoccupations en matière de sécurité. Nous nous félicitons du soutien apporté par les États Membres, notamment grâce à une collaboration directe avec les parties concernées, lorsque cela est possible.

Cependant, le plus gros problème auquel nous nous heurtons actuellement est le financement, et c'est là mon troisième point. Le plan de réponse humanitaire pour le Yémen a reçu jusqu'à présent un peu plus de 1,1 milliard de dollars, soit 27 % du montant nécessaire,

ce qui représente la plus forte baisse en glissement annuel de tous les plans coordonnés par l'ONU dans le monde. Nous sommes conscients que les budgets sont serrés, et nous sommes profondément reconnaissants des contributions de chaque pays, mais nous sommes aussi tenus de dire clairement que les organismes d'aide manquent cruellement de ressources pour affronter ce qui se profile à l'horizon. La faim n'a jamais été aussi grave, et pourtant, en raison d'un déficit de financement, le Programme alimentaire mondial a été contraint, il y a quelques semaines, de réduire les rations destinées à des millions de personnes. Il s'agit de la deuxième réduction majeure de rations alimentaires en six mois seulement. Des coupes similaires entraînent malheureusement des pertes en vies humaines dans tous les secteurs. Raisa, une femme enceinte de 32 ans originaire d'Amran, a voulu se faire soigner dans un centre de santé financé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) lorsqu'elle a commencé à avoir des contractions en mai. Le FNUAP a toutefois dû réduire ses opérations humanitaires de 25 % cette année, si bien que lorsque Raisa est arrivée à la clinique, les portes étaient fermées. Elle est morte avant d'avoir pu atteindre un hôpital en service. Raisa n'est qu'un exemple parmi d'autres des immenses difficultés que ces coupes budgétaires engendrent. Nous exhortons les donateurs à accroître leurs contributions au plan de réponse humanitaire autant et aussi rapidement que possible.

Au-delà du plan de réponse, les fonds manquent également pour d'autres priorités urgentes. Le plan des Nations Unies visant à remédier à la menace que représente le pétrolier *FSO SAFER*, par exemple, peine toujours à combler son déficit immédiat de 20 millions de dollars. Compte tenu du danger imminent que fait courir le pétrolier, les difficultés à collecter des fonds sont surprenantes. Ces 20 millions de dollars sont indispensables pour sécuriser le pétrole dès maintenant, une étape essentielle qui s'inscrit dans un projet plus vaste visant à remplacer le pétrolier délabré. Le coût total du plan, qui s'élève à environ 144 millions de dollars, doit être mis en balance avec les milliards de dollars que coûterait une fuite ou une explosion du pétrolier qui ne manquera pas d'arriver.

Le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, créé en 2016 pour faciliter les importations commerciales au Yémen, est aussi à court d'argent. En l'état actuel des choses, il cessera ses activités en septembre, ce qui rendra encore plus incertaines les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires, en carburant et autres produits de première nécessité,

déjà mises à mal. Il lui manque 3,5 millions de dollars pour couvrir ses opérations de septembre à la fin de l'année. Le Mécanisme est un partenaire incontournable du Conseil de sécurité pour faciliter les importations commerciales au Yémen. Il s'est également avéré essentiel au succès de la reprise des importations de carburant via Hodeïda, dans le cadre de la trêve actuelle.

Des discussions sont en cours sur bon nombre des préoccupations que je viens de mentionner. Il y a plusieurs semaines, des hauts fonctionnaires représentant des donateurs et certains organismes se sont réunis à Bruxelles pour faire le point sur les problèmes auxquels se heurtent les opérations au Yémen. Les participants ont demandé un meilleur accès, davantage d'opérations de déminage, des programmes de meilleure qualité, un suivi plus rigoureux des risques de famine, un soutien accru au développement et un renforcement des activités de sensibilisation, entre autres objectifs majeurs. Nous sommes entièrement d'accord avec eux. Nous espérons nous aussi que les ressources politiques et financières nécessaires seront disponibles pour répondre aux besoins urgents dont nous sommes tous conscients. Les organismes d'aide viennent par ailleurs de procéder à une évaluation indépendante de l'action humanitaire menée au Yémen de 2015 à 2021. Cette évaluation confirme que les interventions ont permis de sauver des vies et d'éviter l'effondrement total des services essentiels, mais elle révèle également de graves lacunes, notamment en ce qui concerne la qualité des programmes ou les problèmes liés aux données. Nous nous employons déjà à régler nombre de ces difficultés et attendons avec intérêt de collaborer avec tous nos partenaires yéménites et internationaux pour y parvenir. Nous accorderons une attention particulière à ces questions au cours des prochains mois.

Enfin, je voudrais terminer sur une note d'espoir. La trêve offre une occasion rare de mettre définitivement un terme à la crise au Yémen. Les efforts déployés pour répondre aux besoins humanitaires et, à terme, les réduire, doivent faire partie intégrante des mesures prises pour saisir cette occasion. Nous aurions dû être là pour Raisa. N'abandonnons personne d'autre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier de

leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je leur suis reconnaissante, ainsi qu'à l'ONU en général, des efforts qu'ils déploient sans relâche pour garantir une paix durable et à long terme au Yémen.

Nous nous félicitons que la réduction continue de la violence, du fait de la trêve, et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures de confiance aient permis d'améliorer les conditions de vie du peuple yéménite. Nous accueillons avec satisfaction le processus à plusieurs volets présenté par l'Envoyé spécial et les propositions de M^{me} Msuya pour la reprise économique. La trêve et les mesures de confiance sont des premières étapes importantes, mais comme nous l'avons déjà évoqué, l'instauration d'une paix durable nécessitera de l'ambition et des progrès sur un large éventail de questions, notamment les volets économique et militaire et le déblocage des routes dans tout le Yémen. Nous nous félicitons en outre de la volonté du Comité de coordination des opérations militaires de tenir des réunions mensuelles pour traiter les principaux événements préoccupants. Je voudrais mettre l'accent sur trois préoccupations en particulier.

Premièrement, le Royaume-Uni demeure inquiet des répercussions humanitaires et, plus largement, socioéconomiques de la fermeture prolongée des routes autour de Taëz. Nous nous faisons l'écho des appels lancés par l'Envoyé spécial à toutes les parties pour qu'elles coordonnent leur action afin de conclure le plus rapidement possible un accord sur l'ouverture des routes principales et d'en récolter les bénéfices.

Deuxièmement, pour ce qui est du déminage, nous nous félicitons de la réduction du nombre de victimes civiles signalées depuis le début de la trêve. Cependant, comme l'a dit l'Envoyé spécial, les mines terrestres et les engins non explosés font de plus en plus de victimes parmi les civils, notamment des enfants. L'amélioration de l'accès humanitaire permettrait à la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda de protéger certains des Yéménites les plus vulnérables. C'est pourquoi nous continuons d'appeler toutes les parties à appuyer les efforts de déminage menés dans tout le Yémen.

Troisièmement, s'agissant de l'insécurité alimentaire, la hausse mondiale des prix des produits de base à laquelle l'Envoyé spécial et la Sous-Secrétaire générale ont tous deux fait référence se traduit par une aggravation

de l'insécurité alimentaire, de la faim, voire de la famine au Yémen. Les prix des denrées alimentaires ont atteint des niveaux records. Nous nous faisons par conséquent l'écho de l'appel lancé par M^{me} Msuya à tous les donateurs pour qu'ils veillent à fournir immédiatement des fonds qui puissent être rapidement débloqués afin d'atténuer les souffrances.

Le Royaume-Uni reste également préoccupé par la menace que fait planer le pétrolier *FSO SAFER* et par le déficit de financement pour l'opération d'urgence des Nations Unies. L'inaction coûtera cher. Le Royaume-Uni s'est engagé à verser 5 millions de dollars au profit du plan de l'ONU, et nous exhortons les autres États à mobiliser des fonds pour réunir les 20 millions de dollars qu'il faut encore trouver afin que l'opération d'urgence puisse commencer à écarter le risque de graves dommages humanitaires et environnementaux.

Pour terminer, nous encourageons vivement les parties à continuer de faire preuve de courage et de leadership en tirant parti de la dynamique positive à l'œuvre pour obtenir des progrès et donner la priorité à la paix et à la stabilité au Yémen. Comme l'Envoyé spécial l'a dit, il s'agit de la meilleure chance de paix depuis des années.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés.

Par ailleurs, je souhaite au Représentant permanent du Yémen la bienvenue à la séance d'aujourd'hui.

La trêve au Yémen se maintient depuis quelque temps, tandis que les situations humanitaire et de sécurité continuent de s'améliorer. Le Gouvernement yéménite, les houthistes et les forces de la coalition ont réaffirmé leur engagement à respecter la trêve, à la troisième réunion du Comité de coordination des opérations militaires, tenue à Amman. La Chine se félicite de cette évolution. Elle sait gré à l'Envoyé spécial Grundberg de ses efforts extraordinaires à cet égard et espère que les parties au conflit au Yémen poursuivront leur coopération avec lui dans son action visant à préserver et mettre en œuvre l'accord de trêve.

Il est urgent d'ouvrir dès que possible les routes à Taëz. À cette fin, l'Envoyé spécial Grundberg a proposé plusieurs options, sur la base desquelles les parties concernées devraient intensifier les consultations, faire les compromis nécessaires et s'employer résolument à parvenir à une entente afin d'alléger le sort humanitaire des centaines de milliers d'habitants de Taëz.

La trêve au Yémen expirera le 2 août. Sa prolongation est l'aspiration commune du peuple yéménite et de la communauté internationale. Elle est dans l'intérêt de toutes les parties au Yémen. La Chine espère que celles-ci renforceront leur volonté politique, tiendront le cap vers un règlement politique, militeront activement pour une prolongation de la trêve et travailleront ensemble à la recherche d'une solution durable à la situation au Yémen.

Le Yémen connaît sa pire crise alimentaire de ces dernières années. Plus de 19 millions de personnes sont confrontées à la famine, et la situation humanitaire est extrêmement difficile. En outre, le plan d'aide humanitaire pour le Yémen n'est pour l'instant financé qu'à 27 %. Le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies et de nombreux projets d'aide humanitaire du système des Nations Unies seront bientôt suspendus ou ramenés à une taille plus modeste faute de financement suffisant.

La Chine salue les efforts inlassables déployés par l'ONU et les organismes compétents pour améliorer la situation humanitaire au Yémen et appelle la communauté internationale à continuer de s'investir au Yémen, à honorer son engagement de lui fournir une assistance et à accroître son financement afin de permettre une amélioration simultanée de la situation humanitaire et des conditions de sécurité. Toutes les parties au Yémen doivent coopérer activement avec les opérations humanitaires et faciliter l'accès humanitaire. Il y a quelques jours, l'Arabie saoudite a annoncé qu'elle allait investir 400 millions de dollars dans des projets de développement au Yémen, ce qui, je pense, devrait aider le Conseil présidentiel à entamer ses efforts de relèvement économique.

L'ouverture et la démilitarisation du port de Hodeïda sont cruciales pour améliorer la situation humanitaire au Yémen. Le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda expirera le 15 juillet. La Chine est favorable à ce que la Mission continue de jouer son rôle actif dans le maintien du statut civil du port de Hodeïda et mène des activités de déminage. La Mission est un mécanisme important des Nations Unies au Yémen et a donc réellement un rôle à jouer compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya. Nous leur sommes reconnaissants, à eux et à leurs équipes, pour leur détermination à améliorer la vie des Yéménites.

Nous nous félicitons que la trêve au Yémen continue de tenir. Elle a sensiblement réduit la violence et amélioré la liberté d'aller et venir. Elle a créé une dynamique en faveur de la paix. Toutefois, comme l'Envoyé spécial l'a noté, il nous faut préserver ces progrès et les prolonger. Cela suppose des compromis de la part de toutes les parties.

Aujourd'hui, notre message est clair. Le Conseil de sécurité doit exhorter les parties au conflit à préférer la paix à la violence et à respecter pleinement les termes de la trêve. Nous saluons le leadership et la souplesse considérables dont le Gouvernement de la République du Yémen fait preuve en facilitant les vols depuis Sanaa et les importations de carburant vers le nord du pays.

Malheureusement, comme nous l'avons entendu, les houthistes ne se comportent pas de la même manière en ce qui concerne Taëz, une ville qui vit depuis sept ans dans des conditions semblables à un siège. Nous nous joignons aux autres pour appeler les houthistes à démontrer leur engagement en faveur du processus de paix dirigé par l'ONU en répondant à ces gestes par une amélioration véritable de l'accès à Taëz. La souffrance humaine s'en trouverait atténuée, et des dizaines de milliers de civils pourraient se procurer des produits de base et voir leurs proches.

Pour maintenir la trêve actuelle, il est essentiel d'agir immédiatement pour débloquer les routes vers Taëz. Cela contribuerait également à ouvrir la voie à un accord plus global et durable qui fasse davantage pour apporter des ressources, de la stabilité et des possibilités à la population de tout le Yémen. Un tel accord serait de nature à faire cesser plus durablement les combats et à rapprocher progressivement les Yéménites afin qu'ils décident d'un avenir plus radieux pour leurs pays.

En plus des mesures relatives à Taëz, toutes les parties doivent être prêtes à participer pleinement et sincèrement aux pourparlers politiques dirigés par les Nations Unies. Seul un règlement politique conclu entre Yéménites peut apporter une paix durable au Yémen. Un tel processus politique doit être inclusif et tenir compte des voix des femmes, de la société civile et des membres des groupes marginalisés, et de leurs appels à la justice et à l'application du principe de responsabilité.

Les États-Unis appuient sans réserve les efforts de l'Envoyé spécial Grundberg. Nous remercions l'Arabie saoudite de son rôle de chef de file dans l'approbation et l'application des termes de la trêve, et nous demeurons reconnaissants à Oman pour son rôle important. Nous

saluons également le rôle constructif que jouent la Jordanie et l'Égypte en ouvrant leurs aéroports aux vols en provenance de Sanaa. Ces efforts régionaux et internationaux en faveur de la paix sont notables et doivent se poursuivre.

Nous exigeons que les houthistes libèrent immédiatement et sans condition les membres yéménites, présents et passés, du personnel des États-Unis et des Nations Unies recrutés localement qu'ils maintiennent incarcérés à Sanaa. Il est grand temps que les houthistes renoncent à ce comportement scandaleux. De même, nous rappelons à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, et nous les appelons à respecter les droits humains et les libertés fondamentales de toutes et tous au Yémen.

Nous nous réjouissons de savoir que le Gouvernement de la République du Yémen et l'Arabie saoudite accélèrent la mise en œuvre des projets de développement et la fourniture d'un appui économique et pour l'électricité. Cet appui renforcera le travail important que le Conseil présidentiel effectue afin d'améliorer les services de base et la stabilité économique. Nous appelons les autres membres de la communauté internationale et les partenaires régionaux à soutenir l'action du Conseil présidentiel.

Nous sommes d'accord avec ceux qui se sont exprimés avant moi pour dire que les donateurs doivent agir maintenant pour empêcher une catastrophe économique, humanitaire et écologique dans la mer Rouge. Il ne faut plus que 20 millions de dollars supplémentaires pour éviter un déversement catastrophique du pétrolier *FSO SAFER*, qui coûterait à la région et aux pays alentour des milliards en frais de nettoyage et en recettes perdues. C'est notre meilleure chance d'intervenir, car le risque de déversement augmentera sensiblement cet automne.

Il faut que les donateurs, y compris les acteurs du secteur privé, se mobilisent maintenant pour financer le projet d'urgence des Nations Unies. Par ailleurs, nous appelons instamment à la fourniture d'un appui financier immédiat afin d'aider le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen à combler son déficit de financement de 3,5 millions de dollars cette année, sachant qu'il s'agit d'une démarche urgente pour faciliter l'entrée libre et sans entrave des marchandises au Yémen. Les États-Unis ont versé 1 million de dollars plus tôt cette année pour que le Mécanisme reste opérationnel, et nous appelons les autres donateurs à apporter eux aussi leur contribution. Aujourd'hui, nous exprimons également notre appui au renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

Pour terminer, les derniers mois ont été marqués par certains des progrès les plus remarquables accomplis sur la voie de la paix au Yémen depuis des années. L'instauration d'une paix durable nécessitera néanmoins que toutes les parties prennent des mesures concrètes pour démontrer leur attachement à cet objectif. La communauté internationale doit se tenir prête à appuyer ces efforts, tout en tenant toutes les parties comptables de leurs actes.

M. Gupta (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial, Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale, Joyce Msuya, de leurs exposés.

Le renouvellement de la trêve nationale a permis de réduire considérablement les hostilités sur les lignes de front. Il est de la responsabilité des parties concernées de faire en sorte que la trêve soit respectée et se transforme en un cessez-le-feu durable à long terme. La trêve a également permis de détourner l'attention de l'arène militaire et de se recentrer sur les aspects politiques et économiques du conflit, ce qui était hautement nécessaire. Nous remercions l'Envoyé spécial de l'ONU des efforts qu'il déploie pour consulter les parties en ce qui concerne la mise en œuvre et la consolidation de toutes les mesures convenues dans le cadre de l'accord de trêve et instaurer un dialogue politique.

La mise en œuvre pleine et effective de tous les éléments de la trêve est essentielle pour que celle-ci s'inscrive dans la durée. Il y a certes eu des progrès en ce qui concerne l'acheminement de carburant au port de Hodeïda et l'ouverture de l'aéroport de Sanaa, mais les routes ne sont toujours pas ouvertes à Taëz. Les Yéménites subissent depuis beaucoup trop longtemps les conséquences de la fermeture des routes. Des avancées immédiates dans l'ouverture des grandes artères qui mènent à ces provinces représentent un impératif humanitaire urgent. Nous appelons Ansar Allah à négocier de bonne foi pour parvenir d'urgence à un accord sur cette question.

La trêve offre également la possibilité d'intensifier l'aide humanitaire à l'intention des Yéménites dans le besoin. Mais au lieu de cela, les opérations d'aide sont en train d'être réduites en raison de déficits de financement importants dont les conséquences sont exacerbées par la hausse mondiale des prix des produits de base. S'il n'est pas remédié rapidement au faible niveau de financement, cela pourrait provoquer une nouvelle réduction de l'aide humanitaire au Yémen, y compris l'aide alimentaire. Des millions de Yéménites, en particulier des enfants, seraient ainsi privés d'une alimentation et d'une nutrition adéquates.

Pour atténuer les fluctuations de la chaîne d'approvisionnement sur les marchés mondiaux des produits de base et leurs effets néfastes sur la sécurité alimentaire, et conformément à son engagement de longue date en faveur des pays du Sud, l'Inde fournit une aide financière et des céréales alimentaires aux pays dans le besoin. Nous avons exporté plus de 250 000 tonnes de blé au Yémen au cours des trois derniers mois. À cet égard, je tiens à remercier la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Msuya, d'avoir mentionné notre contribution dans son exposé aujourd'hui.

Il importe également de garantir le caractère civil des ports dans la province de Hodeïda pour assurer la sécurité alimentaire, car ces ports restent les principaux points d'entrée pour les denrées alimentaires et les autres produits de première nécessité acheminés au Yémen. À cet égard, l'Inde appuie le renforcement de l'efficacité du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, qui permettra à la Mission de mener des activités de suivi dans ces ports et de signaler toute utilisation possible à des fins militaires.

Le règlement durable de la crise humanitaire nécessite d'adopter des mesures économiques concrètes pour le bénéfice de la population yéménite. Nous avons déjà souligné la nécessité de remédier à la perturbation de segments clefs de l'économie yéménite et à la fragmentation de cette dernière. Nous saluons les efforts que déploie le Conseil présidentiel pour relever ces défis. La communauté internationale doit aider le Gouvernement yéménite à surmonter ces difficultés.

Nous sommes également préoccupés par l'augmentation des attaques attribuées, semble-t-il, à Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA). AQPA exploite activement le conflit au Yémen, en dépit de la trêve et de l'évolution des dynamiques militaires, et représente une grave menace pour la paix et la stabilité dans le pays, dans la région et au-delà. Le Conseil doit continuer de prêter attention à cette menace particulière.

La seule solution durable à ce conflit réside dans un règlement politique négocié pacifiquement et dirigé et contrôlé par les Yéménites, qui privilégie le bien-être de tous les Yéménites et répond à leurs aspirations légitimes. Nous encourageons toutes les parties à collaborer activement avec l'Envoyé spécial de l'ONU pour parvenir à une solution politique durable.

La trêve nationale et les autres faits survenus récemment au Yémen ont ravivé les espoirs de la population yéménite de voir le conflit qui ravage sa vie depuis

sept ans prendre fin prochainement. Cette fois-ci, nous devons veiller à ce que le Conseil ne la déçoive pas.

M^{me} Bongo (Gabon) : Je remercie l'Envoyé spécial, Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale, Joyce Msuya, pour leurs interventions édifiantes.

Je salue la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

La trêve, prorogée le 2 juin dernier pour une nouvelle durée de deux mois, constitue une bonne étape vers le cessez-le-feu voulu par la communauté internationale et attendu par les populations civiles yéménites. Il est en effet important de rappeler que la paix au Yémen réside dans la recherche d'un règlement politique qui passe par un dialogue inclusif et durable auquel prendraient part de manière constructive tous les fragments épars de ce pays.

S'agissant de la liberté de circulation dans le pays, nous exhortons les parties à œuvrer en faveur d'un accord sur l'ouverture des routes, notamment dans la province de Taëz.

Nous déplorons la persistance des violences qui fragilisent la trêve ainsi que la situation sécuritaire sur le terrain. Depuis le 2 avril, de nombreux civils et soldats ont été tués et blessés en raison d'attaques de missiles et de drones, d'explosions d'engins artisanaux et du déploiement de forces armées. Ces violations constantes de la trêve menacent le processus de paix au Yémen. Nous exhortons l'ensemble des parties à la cessation des hostilités, à la plus grande retenue et à mettre en œuvre l'ensemble des éléments de la trêve négociée par l'ONU.

Nous demeurons inquiets par les ravages causés par les mines terrestres et autres restes explosifs de guerre sur les populations civiles, notamment les enfants, durant la période de la trêve. Par leurs impacts multiples, les mines engendrent des blessures durables ainsi que des traumatismes psychologiques graves.

Les attaques et tentatives d'enlèvement de travailleurs humanitaires opérant pour le bien-être des populations dans différentes parties du pays sont également un motif de préoccupation pour ma délégation. Nous appelons au respect du droit international humanitaire et à la libération de tous les employés de l'ONU et autres travailleurs humanitaires enlevés au Yémen.

La situation humanitaire au Yémen demeure alarmante. La conjonction de facteurs sécuritaires, économiques et sociaux, notamment la dépréciation de la monnaie, l'inflation des prix des produits de base, le

manque de services et d'emplois, la rareté de l'eau et la diminution de l'aide, font le lit de l'insécurité alimentaire au Yémen. Des millions de femmes et d'enfants ont ainsi besoin d'une aide nutritionnelle pour lutter contre la faim et la malnutrition sévères, qui croissent dans le pays. Si la corrélation entre les conflits armés et l'insécurité alimentaire est bien établie, le premier en tant que facteur aggravant du second, il n'en demeure pas moins que la faim est également une source de déstabilisation sécuritaire. Dans ce contexte, une implication résolue de la communauté internationale est indispensable pour mettre fin à cet engrenage.

S'agissant de la condition des femmes yéménites, qui sont de plus en plus discriminées, nous condamnons les restrictions auxquelles elles sont assujetties. De même, les travailleuses humanitaires doivent pouvoir voyager sans être accompagnées d'une escorte masculine, et ce d'autant plus que cette mesure entrave considérablement la distribution de l'aide dans le pays.

Sur la question du pétrolier *FSO SAFER*, nous notons que l'opération de transfert d'urgence et de déplacement du pétrole hors du navire n'a toujours pas démarré, en raison d'un financement insuffisant. Nous appelons à une plus grande mobilisation de la communauté internationale afin d'éviter une catastrophe environnementale et humanitaire de grande ampleur.

Pour terminer, nous réitérons notre soutien à l'Envoyé spécial, Hans Grundberg, et à la Sous-Secrétaire générale, Joyce Msuya, pour leurs efforts inlassables en faveur du maintien du dialogue entre les parties et de l'assistance humanitaire aux populations civiles au Yémen.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale, Joyce Msuya, de leurs exposés sur l'évolution de la situation politique et humanitaire au Yémen.

Il convient de souligner que la situation politique dans le pays est entrée dans une période de stagnation. Comme nous l'avons récemment constaté, le rythme du règlement du conflit au Yémen ralentit. Un mois s'est écoulé depuis que le Conseil présidentiel et Ansar Allah ont prorogé la trêve, en juin, mais aucun progrès tangible n'a été accompli depuis lors. Les expériences passées ont clairement montré que les parties sont, en général, capables de parvenir à un accord. Nous espérons qu'elles surmonteront leurs divergences et instaureront une confiance mutuelle.

Malheureusement, la question de l'ouverture des liaisons de transport avec la ville de Taëz est toujours dans l'impasse. À cet égard, nous devons souligner que le manque de souplesse des parties peut déclencher une nouvelle spirale d'accusations réciproques, alors que toute concession, même mineure, prouverait qu'elles sont attachées à un règlement politique durable.

Toutefois, nous trouvons encourageant que le dialogue interyémenite se poursuive et que les parties s'abstiennent de toute hostilité. Elles n'ont pas sombré dans une nouvelle confrontation. Néanmoins, l'équilibre est assez fragile, et un seul faux pas pourrait annuler tous les progrès accomplis et faire retomber le Yémen dans le chaos de la guerre. Nous saluons les efforts que continue de déployer le comité de coordination militaire, qui s'efforce de faire respecter la trêve à Amman en dialoguant avec les représentants de toutes les parties au conflit.

Nous appuyons les efforts de M. Grundberg. Même dans les circonstances actuelles, il ne renonce pas à tenter d'aider les parties à trouver un accord et à forger une dynamique positive. Nous appelons toutes les parties à prendre activement part aux efforts de médiation de l'Envoyé spécial. Comme nous l'avons dit à de nombreuses reprises et le répétons encore, M. Grundberg peut compter sur notre aide.

Nous continuons à fournir toute l'assistance possible à la médiation de l'ONU au Yémen, notamment par l'intermédiaire de nos contacts avec toutes les forces politiques du Yémen et les parties prenantes intéressées. Nous les encourageons à adopter une approche constructive et à se montrer disposées à faire des compromis lorsqu'elles discutent de leurs divergences. Nous répétons que seul un dialogue interyémenite global et inclusif permettra d'atteindre ces objectifs.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation socioéconomique désastreuse du Yémen. La situation qui se détériore dans le pays est décrite comme la pire crise humanitaire au monde. Nous soulignons une fois encore la nécessité de lever toutes les restrictions imposées aux livraisons de produits de première nécessité au Yémen. Les denrées alimentaires, les médicaments et les articles de première nécessité doivent être disponibles pour les Yéménites sur une base non discriminatoire.

Le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) expire ce mois-ci. Nous appuyons sa prorogation technique. Nous

pensons que la MINUAAH fait un travail important dans le cadre des efforts déployés au niveau international pour promouvoir le règlement du conflit au Yémen. Toutefois, la situation actuelle ne nous incite guère à remanier les tâches de la Mission. Nous devrions plutôt attendre une période plus calme pour cela.

Pour terminer, je voudrais dire que la situation au Yémen a des répercussions directes sur la région du Moyen-Orient, du golfe Persique et de la mer Rouge. Dans l'intérêt d'une désescalade à l'échelle de la région, nous appelons la communauté internationale à avoir des échanges constructifs afin de promouvoir la paix et la stabilité au Moyen-Orient, notamment sur la base de la résolution 598 (1987). Le concept russe de sécurité collective pour la région du golfe Persique conserve sa pertinence, car il propose l'adoption d'une approche inclusive et collective pour régler les problèmes existants.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Hans Grundberg de l'exposé qu'il a présenté et des efforts qu'il déploie en vue de trouver une solution politique à la crise yéménite. Je remercie également M^{me} Joyce Msuya de son exposé détaillé.

Nous nous félicitons du maintien de la trêve et de la conclusion d'un accord pour la consolider pendant l'Eïd al-Adha. Nous espérons qu'il sera fait fond sur ces progrès pour transformer la trêve en un cessez-le-feu permanent et complet.

À ce stade, il est également essentiel de s'attacher à faire avancer les consultations sur les volets économique et de la sécurité afin de maintenir le calme et d'instaurer la confiance, tout en levant simultanément tous les obstacles qui entravent le lancement de consultations globales sur une solution politique visant à mettre fin à la crise yéménite.

Malgré le maintien de la trêve, nous condamnons le châtement collectif qui reste infligé à Taëz depuis plus de sept ans, les houthistes continuant à bloquer les principales routes d'accès à la ville. Cela contraint les civils et les véhicules de transport logistique à emprunter des itinéraires plus longs et plus dangereux.

Nous avons espéré que dans son exposé, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen annoncerait de bonnes nouvelles pour les plus de 4 millions d'habitants de cette ville assiégée. Nous déplorons le rejet par les houthistes des propositions faites par l'ONU jusqu'à présent, et ce, malgré plusieurs séries de consultations à Amman, et malgré la visite de l'Envoyé spécial à Sanaa et à Mascate pour rencontrer les négociateurs des milices

houthistes. L'intransigeance des houthistes est une réelle source de préoccupation, car elle compromet les perspectives d'une paix durable et nous ramène à la case départ. Par conséquent, nous demandons aux milices houthistes de lever immédiatement les restrictions imposées à la circulation à Taëz, tout en faisant preuve de souplesse dans toutes les consultations menées par l'ONU.

Nous attendons avec intérêt le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Nous espérons que les préoccupations légitimes du Gouvernement yéménite concernant les dispositions de la résolution et les nombreuses informations faisant état de la militarisation des ports seront prises en compte. Dans ce contexte, nous soulignons que les houthistes doivent cesser leur escalade, notamment le lancement de drones et de missiles sur des zones civiles. Les milices houthistes doivent prendre conscience qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise yéménite et que seule une solution pacifique est la voie à suivre. Les houthistes doivent également comprendre qu'ils ne peuvent pas contrôler et gouverner le Yémen de manière illégale.

En outre, il importe de donner la priorité aux mesures de protection des civils, notamment en mettant fin à toutes les violations de la trêve et en éliminant les mines et leurs restes. Selon les rapports de l'ONU, les mines continuent, hélas, de tuer de blesser un grand nombre de personnes depuis le début de la trêve. Dans ce contexte, nous félicitons le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires, qui, jusqu'à présent, a éliminé près de 350 000 restes explosifs de guerre dans le cadre du projet Masam. Ces efforts humanitaires contribuent à sauver d'innombrables vies à l'heure où les milices houthistes font fi de la sécurité de la population et causent d'immenses destructions dans tout le pays. Par ailleurs, nous soulignons l'urgence de régler la situation du pétrolier *FSO SAFER* pour éviter une grave catastrophe environnementale.

À la lumière des défis auxquels le Yémen est confronté, nous saluons l'annonce par le Royaume d'Arabie saoudite d'une enveloppe financière pour des projets de développement d'une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent s'ajouter aux 200 millions de dollars destinés à fournir des produits dérivés du pétrole pour les centrales électriques. Cette annonce s'inscrit dans le cadre de l'appui de 3 milliards de dollars du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, dont 2 milliards de dollars sous forme de dépôt fait par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis à la Banque centrale du Yémen, à Aden.

Pour terminer, nous renouvelons notre appui aux efforts visant à atténuer les souffrances du peuple yéménite et à apporter la sécurité, la paix et la stabilité dans tout le Yémen.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M^{me} Joyce Msuya. Je salue également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Le Kenya salue les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour dialoguer avec les parties concernées, notamment la dernière proposition qui a été faite concernant l'ouverture des routes à Taëz. Nous craignons que l'absence d'accord ne compromette la trêve fragile et ne mette en péril toute perspective de renouvellement de la trêve et d'ouverture des axes routiers à Taëz et dans d'autres provinces. Nous exhortons donc les houthistes à collaborer de manière constructive et à faire preuve de souplesse dans l'intérêt des millions de Yéménites concernés.

Le Kenya se félicite de la poursuite du dialogue avec les représentants des parties dans le cadre du Comité de coordination militaire. Nous soulignons la nécessité pour les parties de profiter de ce dialogue pour donner la preuve du respect des engagements pris dans le cadre de la trêve actuelle, notamment en continuant de s'abstenir de mener des opérations offensives au Yémen et à l'étranger et en gelant les positions militaires actuelles sur le terrain.

L'utilisation croissante d'engins explosifs, maintenant qu'il y a de plus en plus de circulation dans des zones qui étaient militarisées, est très inquiétante. Les victimes de ces armes de nature à frapper sans discrimination sont les personnes les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants. La Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda continue de jouer un rôle essentiel de coordination des activités de déminage avec les parties et les organismes des Nations Unies à Hodeïda afin de relever ce défi.

Malgré certains progrès sur le plan politique, nous n'avons encore constaté aucune amélioration tangible sur les fronts économique, humanitaire et de la sécurité. En effet, la situation, comme l'a souligné la Sous-Secrétaire générale Msuya ce matin, est profondément préoccupante, d'autant plus que le Programme alimentaire mondial est en train de réduire les programmes d'aide alimentaire en cette période de difficultés accrues.

Il est clair qu'une aide humanitaire d'urgence est indispensable dans l'immédiat. Mais il faut aussi adopter des approches plus pragmatiques en ce qui concerne les programmes d'action humanitaire, pour favoriser la durabilité et la résilience. À cette fin, il faut envisager d'intensifier les efforts pour, premièrement, appuyer la promotion de la production agricole, des moyens de subsistance agricoles et de la sécurité alimentaire afin de réduire la dépendance à l'égard des importations alimentaires ; deuxièmement, appuyer la transition de l'aide humanitaire vers l'aide au développement afin d'atténuer les effets de la réduction de financements humanitaires ; et troisièmement, intensifier les efforts de consolidation de la paix en vue de parvenir à une paix durable qui favorisera un environnement permettant aux Yéménites de lancer des projets légitimes et de contribuer au développement national.

Le Yémen étant fortement dépendant des importations, le travail du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies visant à faciliter la circulation sans entrave des articles commerciaux et des navires dans les ports de Hodeïda et de Salif est crucial pour appuyer la mise en œuvre de la résolution 2216 (2015). Il est regrettable que la Mission soit confrontée à des problèmes de financement. Nous appelons donc la communauté internationale à contribuer généreusement au financement de la Mission.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, nous saluons les contributions versées à ce jour, ainsi que les efforts inlassables déployés par l'ONU pour mobiliser les donateurs, et nous encourageons des dons plus généreux pour que cette opération d'urgence puisse être menée pendant qu'il est encore temps.

Pour terminer, le Kenya réaffirme sa détermination à appuyer les efforts déployés par l'ONU pour instaurer une paix et une stabilité globales et durables sur la base d'un processus dirigé et contrôlé par les Yéménites.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue au représentant du Yémen à la présente séance du Conseil de sécurité.

Je voudrais tout d'abord saluer les efforts menés par l'Envoyé spécial et l'engagement pris lors de la troisième réunion du Comité de coordination militaire, qui s'est tenue à Amman, pour maintenir la trêve au Yémen et pour prendre des mesures de confiance et réduire le nombre d'incidents au niveau opérationnel.

Les progrès limités concernant la levée du blocus à Taëz, l'un des principaux éléments de la trêve, sont toutefois préoccupants. Nous regrettons que les houthistes aient rejeté la proposition actualisée présentée par l'Envoyé spécial. Nous exhortons les parties à collaborer avec lui et à faire les concessions nécessaires dans l'intérêt du bien-être du peuple yéménite. Nous appelons également les parties à s'abstenir de faire des déclarations incendiaires, car cela ne fait que saper les négociations.

Nous constatons avec beaucoup d'inquiétude que depuis notre dernière séance sur cette question (voir S/PV.9063), il n'y a pas eu de progrès significatifs en ce qui concerne le financement des opérations visant à éviter une catastrophe environnementale, économique et humanitaire que provoquerait la situation du pétrolier *FSO SAFER*. Le manque de financement du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies est tout aussi inquiétant. Le Mécanisme veille au respect de l'embargo sur les armes établi par le Conseil et garantit l'acheminement de marchandises vers un pays qui importe 90% de sa nourriture et dans lequel 17,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire.

Malgré le répit apporté par la trêve, la situation humanitaire dans le pays continue de se détériorer. Il est alarmant de constater que le plan d'aide humanitaire a été financé seulement à hauteur de 26 %, forçant les organisations à réduire leurs opérations. En outre, la hausse des prix des produits de base et la dépréciation du rial ont exacerbé la détérioration des conditions socioéconomiques dans le pays. Nous saluons les efforts déployés pour améliorer la gouvernance économique. Dans ce contexte, nous soulignons que l'autonomisation socioéconomique des femmes est essentielle pour atteindre ces objectifs. Tout simplement, le pays ne peut pas progresser si la moitié de sa population active est laissée pour compte.

Dans le même temps, les restrictions d'accès imposées à la communauté humanitaire et les campagnes de dénigrement dont elle fait l'objet se poursuivent, entraînant une escalade de la violence contre le personnel humanitaire. Nous demandons donc aux parties de garantir l'accès complet, sûr et sans entrave du personnel humanitaire aux personnes dans le besoin, conformément aux obligations découlant du droit international humanitaire, et de réaffirmer leur condamnation de toute action visant à intimider la communauté humanitaire. Le Mexique demande également la libération immédiate des travailleurs humanitaires détenus.

Pour terminer, je voudrais exprimer de nouveau l'appui du Mexique à la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda pour une période de 12 mois.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Grundberg et M^{me} Msuya de leurs exposés.

La trêve dure désormais depuis près de trois mois et elle est dans l'ensemble respectée par les parties. Il est essentiel qu'elle puisse être renouvelée le mois prochain et que nous obtenions un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale.

Les avancées obtenues par l'Envoyé spécial depuis le début de la trêve méritent d'être saluées. Je pense à l'accès au port de Hodeïda et à l'aéroport de Sanaa. Nous prenons acte de la bonne volonté du Gouvernement yéménite. La France appelle les parties à répondre positivement à la proposition équilibrée de l'Envoyé spécial sur Taëz. Les houthistes doivent lever le blocus et rouvrir la route principale menant à la ville. Les parties doivent faire les compromis nécessaires car la souffrance des habitants de Taëz n'a que trop duré.

En dépit de la trêve, la situation humanitaire reste préoccupante. Le droit international humanitaire et les droits de l'homme doivent être respectés par tous. Un plein accès doit être garanti. Il est indispensable de permettre au personnel des Nations Unies de se déplacer en toute sécurité. Nous appelons de nouveau à la libération immédiate et sans préconditions de toutes les personnes retenues par les houthistes. S'agissant du pétrolier *FSO SAFER*, nous appelons les États et le secteur privé à contribuer financièrement à l'appel lancé par les Nations Unies. Il n'y a pas de temps à perdre si nous voulons éviter une catastrophe.

Le renouvellement de la trêve constitue une opportunité précieuse pour avancer sur les volets sécuritaire, politique et économique du cadre stratégique proposé par les Nations Unies. Au-delà des discussions sur Taëz, il est essentiel que les Yéménites puissent dialoguer au sujet de l'avenir de leur pays. Il est temps de mettre un terme à ce conflit qui n'a que trop duré. Les paramètres internationaux, y compris les résolutions adoptées par le Conseil, sont bien connus.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétairerie générale Msuya de leurs exposés et de nous avoir informés de l'évolution de la situation.

Je voudrais commencer par me féliciter de l'attachement continu des parties à la trêve actuelle, ainsi que de la troisième réunion du Comité de coordination des opérations militaires. Pendant une période aussi incertaine, il est crucial de poursuivre les efforts visant à instaurer la confiance. Toutes les réalisations accomplies jusqu'à présent doivent servir à obtenir de nouveaux résultats dans l'intérêt du peuple yéménite, y compris sur la question de la réouverture des routes à l'intérieur et autour de la ville de Taëz. Nous remercions M. Grundberg d'avoir fait le point sur la situation.

Le peuple yéménite et la société civile ont clairement exprimé leurs besoins. Nous exhortons les deux parties à faire preuve de souplesse et à transformer leurs engagements en mesures concrètes. Nous appuyons tous les efforts de l'Envoyé spécial concernant le processus à plusieurs volets et saluons son dialogue continu avec les parties, ainsi qu'avec divers groupes de citoyens, dirigeants et experts yéménites, y compris des femmes. Il sera également important de tirer parti des avancées humanitaires obtenues pendant la trêve pour faciliter les progrès vers un règlement politique global.

Aujourd'hui, je veux aussi mettre l'accent sur les personnes les plus vulnérables du Yémen : ses enfants. Nous avons constaté que la trêve a une incidence positive considérable sur la vie quotidienne des civils, avec une baisse sensible du nombre de victimes parmi les enfants, ce qui a créé un sentiment d'espoir en l'avenir. Cependant, nous ne devons pas être complaisants. Nous restons préoccupés par la persistance de la crise humanitaire, en particulier par ses conséquences sur les enfants. Le Programme alimentaire mondial rapporte que plus de 2 millions d'enfants yéménites de moins de 5 ans ont besoin d'un traitement contre la malnutrition aiguë et que, sans traitement, plus d'un demi-million d'entre eux risquent de mourir. L'insécurité alimentaire continue de favoriser les stratégies d'adaptation négatives qui attisent le conflit au Yémen, comme le recrutement d'enfants utilisés dans ce conflit armé ou d'autres formes de travail des enfants. Le plan d'action conclu entre Ansar Allah et l'ONU pour prévenir et faire cesser le recrutement ou l'utilisation d'enfants dans le conflit armé, les meurtres ou les mutilations d'enfants et les attaques contre les écoles et les hôpitaux était un jalon véritablement encourageant. Il doit être mis en œuvre immédiatement. Nous soulignons également qu'il importe de recenser et de libérer les enfants présents dans les rangs de l'armée.

Les enfants sont également particulièrement vulnérables aux mines et aux restes explosifs de guerre. Il faut redoubler d'efforts dans tous les aspects des opérations de lutte contre les mines. Il est impératif d'accorder une attention dédiée aux besoins spécifiques des enfants yéménites si nous voulons trouver des solutions durables à ce conflit. Par conséquent, la Norvège appelle toutes les parties à mettre rapidement et intégralement en œuvre les recommandations et conclusions formulées par le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés.

Enfin, la Norvège s'alarme toujours plus des informations faisant état d'incidents de sécurité tels que ceux décrits par la Sous-Secrétaire générale Msuya. Nous sommes inquiets de l'augmentation des attaques et des discours malveillants visant le personnel des organisations humanitaires et des organisations non gouvernementales. Un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire est indispensable. Nous condamnons par ailleurs le meurtre du journaliste Saber Al-Haidari, perpétré en juin. De telles attaques sont inacceptables et interdites par le droit international humanitaire. Un espace politique sûr et inclusif doit faire partie de l'avenir du Yémen.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés. Je salue la présence du représentant du Yémen à la séance d'aujourd'hui.

C'est avec satisfaction que nous constatons que la trêve de deux mois renouvelée est encore respectée, malgré les informations faisant état de violations par certaines des parties. Nous sommes conscients des efforts considérables qu'ont déployés l'Envoyé spécial et l'ensemble de l'équipe des Nations Unies, ainsi que toutes les autres parties prenantes au processus de négociation, pour parvenir à un tel exploit. Nous prenons note du fait que, depuis le début de la trêve, l'accalmie des activités militaires menées par les factions belligères à l'intérieur du Yémen et au-delà de ses frontières a entraîné une diminution des pertes civiles ; cela montre que le rétablissement de la paix et de la sécurité dans le pays dans un avenir prévisible est envisageable et pourrait être à portée de main des parties. C'est pourquoi nous appelons les parties à saisir cette occasion, non seulement pour s'engager à respecter pleinement les termes de la trêve et à s'abstenir de tout acte susceptible de saper les progrès marginaux réalisés, mais aussi pour s'en inspirer afin de parvenir à une solution inclusive, globale et viable qui permettra au peuple du Yémen de forger son destin politique.

Nous nous félicitons que, lors de la troisième réunion du Comité de coordination des opérations militaires qui s'est tenue à Amman la semaine dernière sous les auspices du Bureau de l'Envoyé spécial, les représentants militaires du Gouvernement yéménite, d'Ansar Allah et du Commandement des forces conjointes de la Coalition se soient engagés à instaurer la confiance et à respecter pleinement les termes de la trêve. Les discussions du Comité portant sur la mise en place d'une salle de coordination conjointe chargée de désamorcer les incidents au niveau opérationnel représentent une avancée dont il faut se féliciter. De telles mesures de confiance de la part des parties sont essentielles et doivent être encouragées afin de créer l'occasion de régler pacifiquement les différends entre les factions, et permettre ainsi de consolider la trêve.

Cependant, il est regrettable que le droit des civils de Taëz et d'autres provinces de se déplacer librement et en toute sécurité soit toujours restreint en raison du blocage continu des routes. Ce fait malheureux crée d'immenses souffrances et difficultés pour les habitants de Taëz et des provinces concernées. Il incombe aux parties de respecter sans plus tarder l'engagement qu'elles ont pris, selon les termes de la trêve, de se réunir, sous les auspices de l'ONU, afin de convenir des modalités de réouverture de toutes les routes pour contribuer à soulager les souffrances de la population yéménite. À cet égard, nous saluons la proposition de l'Envoyé spécial de rouvrir progressivement les routes, et nous encourageons les parties à l'examiner sérieusement.

Même si le cessez-le-feu en vigueur depuis trois mois a permis de réduire considérablement le nombre de victimes civiles, la situation humanitaire au Yémen reste grave, comme nous l'avons entendu ce matin. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), environ 13 millions de personnes vulnérables ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Malheureusement, en raison d'un manque de financement et de la hausse des prix des denrées alimentaires dans le monde, le PAM est contraint de réduire à moins de 50 % de leurs besoins quotidiens l'appui qu'il apporte à 5 millions de ces personnes, et à environ 25 % des besoins quotidiens des 8 autres millions. En outre, les activités de résilience et de subsistance, ainsi que les programmes d'alimentation scolaire et de nutrition destinés à environ 4 millions de personnes vont cesser, en conséquence de quoi seules 1,8 million de personnes pourront disposer d'une aide. Nous appelons tous les donateurs à aider à combler le déficit de financement du PAM pour lui permettre d'offrir l'assistance dont le peuple yéménite a besoin.

Par ailleurs, nous restons vivement préoccupés par le risque élevé d'une marée noire dévastatrice en mer Rouge due au *FSO SAFER*, et par la catastrophe humanitaire et écologique majeure qui en résulterait probablement. Nous saluons les efforts déployés au niveau international, qui ont permis de mobiliser plus de 64 millions de dollars pour financer la première phase de l'opération, dont le coût est estimé à quelque 80 millions de dollars. Nous invitons la communauté internationale à participer à la campagne de collecte de fonds de l'ONU, qui vise à combler le déficit de 20 millions de dollars afin d'éviter une grave catastrophe écologique mondiale.

Compte tenu du rôle important joué par la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda dans le processus de paix au Yémen, nous attendons avec intérêt la prorogation de son mandat, qui expirera à la fin de cette semaine.

Pour terminer, nous appelons toutes les parties au conflit au Yémen à honorer les obligations qui leur incombent en vertu de la trêve afin de contribuer à la consolider et de saisir l'occasion offerte par le cessez-le-feu pour œuvrer à une solution politique globale et durable dans l'intérêt du peuple yéménite.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants, l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya.

Les avantages de la trêve négociée par l'ONU se font sentir dans l'ensemble du Yémen et de la région : la cessation des attaques transfrontières et des frappes aériennes, une augmentation considérable des importations de carburant, la reprise des vols à destination et en provenance de Sanaa et, comme l'a dit l'Envoyé spécial, une réduction très encourageante du nombre de victimes civiles au cours des trois derniers mois. Le moment est venu d'aller plus loin et pour tous les acteurs de renforcer leur engagement en faveur de la trêve. La tenue de la troisième réunion du Comité de coordination militaire à Amman la semaine dernière incite à l'optimisme. Les réunions entre les parties sont sans aucun doute le meilleur moyen d'instaurer le climat de confiance dont nous avons tant besoin.

Nous nous félicitons de la souplesse et de l'approche constructive dont a fait preuve le Gouvernement yéménite en ce qui concerne des questions clefs. Il est plus que temps pour les houthistes d'agir et de prouver au peuple yéménite qu'ils prennent au sérieux la paix à long terme en collaborant avec l'ONU et en acceptant ses propositions en vue de trouver un accord sur

la réouverture des routes à Taëz et dans les autres provinces. Cela permettrait non seulement d'alléger considérablement les souffrances des habitants de Taëz, mais serait également un pas important vers la transformation de la trêve en un cessez-le-feu durable et un règlement politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites, avec le concours de l'ONU.

Bien que la trêve ait entraîné une baisse sensible des niveaux de violence, les conditions de sécurité demeurent préoccupantes. Nous sommes vivement préoccupés par la récente série d'attentats perpétrés à Aden et d'une manière plus générale, par l'insécurité qui règne dans le sud. Nous appelons toutes les parties à respecter pleinement les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de la trêve et à s'abstenir de tout discours incendiaire. Nous condamnons fermement le meurtre du journaliste Saber Al-Haidari le 15 juin, après qu'un engin explosif improvisé a été placé dans sa voiture. Nous exprimons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Cela fait suite au meurtre tragique à Aden en novembre 2021 de la journaliste Rasha Abdullah Al-Harazi, qui était enceinte.

Comme nous l'avons dit en mai pendant la réunion que nous avons tenue selon la formule Arria sur la protection des journalistes, nous avons besoin des journalistes pour faire éclater la vérité au grand jour, y compris au Yémen. Ils font partie intégrante des efforts visant à pérenniser la paix et doivent être protégés. Nous demandons que ces attaques brutales fassent l'objet d'une enquête et que les responsables répondent de leurs actes. L'augmentation des attaques physiques et en ligne contre les organisations non gouvernementales internationales et les organismes des Nations Unies est également très préoccupante et entrave des opérations humanitaires indispensables. Nous répétons que ces attaques doivent cesser immédiatement.

Nous sommes conscients que l'instabilité au Yémen est aussi liée à la situation économique précaire et aux conditions de vie désastreuses de nombreux Yéménites, la crise humanitaire continuant de s'aggraver malgré le répit offert par la trêve. Au total, on estime que 19 millions de personnes seront dans une situation d'insécurité alimentaire au cours des six prochains mois.

Dans ce contexte, le sous-financement grave du plan de réponse humanitaire et les réductions supplémentaires de l'aide alimentaire annoncées récemment par le Programme alimentaire mondial sont extrêmement inquiétants et auront une incidence sur des millions de Yéménites. Comme l'a dit aujourd'hui la

Sous-Secrétaire générale Msuya, il est plus que jamais nécessaire d'accroître considérablement l'aide internationale pour sauver des vies au Yémen.

En conclusion, seule une solution politique permettra de mettre fin au conflit et de régler durablement la crise humanitaire. Nous appelons une nouvelle fois les parties à faire preuve d'un véritable engagement pour mettre un terme aux souffrances des Yéménites. En cette période de l'Eïd al-Adha, nous demandons aux parties de ne pas laisser passer cette précieuse occasion de rétablir la paix. Enfin, nous attendons avec intérêt le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, qui interviendra plus tard cette semaine, et nous exprimons notre reconnaissance à la Mission et au général Beary pour son leadership.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Msuya de leurs exposés, des informations qu'ils nous ont communiquées et des efforts qu'ils déploient pour régler les multiples problèmes qui se posent au Yémen.

Nous constatons avec satisfaction que la trêve tient. Nous espérons que pendant la période de prorogation restante, les parties continueront de s'employer à trouver un terrain d'entente pour aborder et éventuellement résoudre toutes les questions en suspens. La trêve produit également des résultats. Les pertes dues au conflit ont considérablement diminué et le quotidien du peuple yéménite a changé. Nous renouvelons notre appel aux parties pour qu'elles s'associent pleinement à tous les efforts entrepris par les acteurs régionaux des Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale en vue de la prolongation de la trêve.

Chacun sait maintenant ce que les sept années de violences ont coûté au pays, et nous espérons que chacun remarque ce que les quelques mois de trêve ont apporté au pays et ce que de telles perspectives laissent présager pour l'avenir. L'avenir du pays sera défini par un choix clair en faveur du compromis et de la paix, plutôt que de la guerre.

Les parties doivent faire fond sur les progrès accomplis, mettre pleinement en œuvre la trêve, dans la lettre et dans l'esprit, et conduire le pays sur la voie d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et d'une paix permanente. Il faut faire taire les armes totalement, qui doivent être remplacées par les pourparlers, et qui, à leur tour, doivent déboucher sur une paix durable. L'ONU et le Conseil de sécurité appuient unanimement le peuple yéménite dans cette voie et l'encouragent à tirer parti de cette dynamique décisive.

L'Albanie félicite le Gouvernement yéménite d'avoir ouvert l'aéroport de Sanaa et de continuer d'alléger les restrictions imposées aux nombreux Yéménites qui se rendent en Jordanie et en Égypte. Nous avons demandé aux houthistes de faire de même en ce qui concerne la réouverture des routes menant à Taëz. Nous regrettons que cela n'ait pas eu lieu. Un accord sur l'ouverture des routes dans le cadre de la trêve, comme l'a souligné à juste titre l'Envoyé spécial, reste essentiel.

Le renforcement de la confiance demeure indispensable pour parvenir à un règlement politique à l'avenir. S'ils croient en la paix, les houthistes doivent faire davantage, concrètement et sincèrement. Il ne sera pas aisé de régler les questions en suspens, mais rien ne peut être fait sans une véritable volonté d'ouvrir la voie à des pourparlers constructifs entre les parties yéménites. Nous renouvelons notre appel à la mise en place d'un processus inclusif permettant aux femmes et aux jeunes de faire pleinement entendre leur voix.

Nous nous félicitons de la tenue de la troisième réunion du Comité de coordination militaire et de la détermination des parties à renforcer la confiance et à consolider la trêve, en espérant qu'elle se prolonge après la fête de l'Eïd al-Adha. Nous nous félicitons tout particulièrement de la volonté des parties de geler leurs positions militaires actuelles sur le terrain, de modérer leurs propos dans les déclarations publiques et les médias et de mettre l'accent sur la protection des civils, enfants, femmes et hommes, ainsi que des infrastructures civiles. Cependant, comme nous l'avons entendu, nous devons être et rester vigilants.

Nous nous félicitons de la mobilisation constante de l'Arabie saoudite et d'Oman en faveur du Yémen et de leur approbation de la trêve, ainsi que de l'engagement de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis d'apporter au pays un soutien économique et financier massif. Cela doit s'accompagner de réformes et de politiques solides, crédibles et inclusives.

Malgré les progrès réalisés, comme nous l'avons entendu, la situation humanitaire catastrophique ne s'est pas améliorée. Nous avons exprimé par le passé notre crainte que le Yémen ne devienne un conflit oublié. La trêve pourrait et doit contribuer à inverser cette tendance. Comme nous l'a dit M^{me} Msuya, le manque de fonds et les lourdes répercussions de la guerre en Ukraine entravent les progrès.

N'oublions pas que si nous ne nourrissons pas les personnes qui ont faim, nous alimentons le conflit. Les organisations non gouvernementales et les travailleurs humanitaires doivent pouvoir accomplir leur mission

en toute liberté et sécurité en fournissant une aide à toutes les personnes dans le besoin. Toute attaque dirigée contre eux est en fait une attaque contre tous les Yéménites qui vivent dans des conditions proches de la famine et sont touchés par des pénuries alimentaires.

L'Albanie condamne fermement l'incarcération persistante des membres du personnel local qui sont actuellement ou ont été employés par l'Ambassade des États-Unis ou l'ONU. Nous appelons les houthistes à libérer immédiatement toutes les personnes détenues. Nous demandons également la libération des membres du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales et des autres civils qui ont été enlevés par des groupes armés ou qui ont été victimes de disparitions forcées.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que l'Albanie appuie pleinement le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, qui aura lieu cette semaine, ainsi que l'action du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui vise à faciliter la libre circulation des produits commerciaux grâce à la vérification et à l'inspection des navires marchands se rendant dans les ports yéménites. Le changement est en marche pour les Yéménites. Tout doit être fait pour qu'il soit durable, et l'Envoyé spécial peut compter sur notre plein appui dans ses efforts à cette fin.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Brésil.

Je tiens en premier lieu à remercier M. Grundberg et M^{me} Msuya de leurs exposés instructifs, et je souhaite la bienvenue à notre collègue yéménite à la présente séance.

Nous sommes entrés dans le troisième mois de la trêve nationale instaurée en avril et renouvelée en juin. Le premier mois de trêve a coïncidé avec le premier ramadan relativement pacifique dont a pu profiter le peuple yéménite depuis plus de sept ans, et vendredi, il a pu célébrer l'Eïd al-Adha sans la crainte de devenir victime d'affrontements militaires. C'est le plus long répit offert à la population yéménite depuis le début des combats en 2014, et les derniers mois lui ont donné l'espoir que le conflit ne se prolongera pas indéfiniment et qu'un retour à la normale est possible. Néanmoins, la trêve ne tiendra pas si elle n'est pas pleinement mise en œuvre. Des progrès ont pu être constatés dans l'application de la plupart de ses dispositions, notamment l'augmentation des importations de carburant et du nombre de vols civils dans le nord. Mais, comme cela a été souligné à

plusieurs reprises aujourd'hui, la réouverture des routes à Taëz et ailleurs est le chaînon manquant dans l'accord annoncé en avril. Nous exhortons les houthistes à revenir sur leur position et à adhérer pleinement au plan en deux phases de l'Envoyé spécial pour la réouverture des routes à la circulation civile. L'heure n'est pas aux politiques de la corde raide ou aux pratiques dilatoires. À la veille de l'Eïd al-Adha, les parties ont renouvelé leur attachement à la trêve, ce qui est un signal très positif, mais il faut à présent y donner suite par l'adoption de mesures concrètes. La trêve est le premier fondement de la construction d'un cessez-le-feu permanent et d'une paix durable, et la réouverture des routes est une mesure essentielle à la réalisation de cet objectif global.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires nous a une fois de plus informés que l'action humanitaire au Yémen se heurte à des obstacles extrêmement graves. La trêve a entraîné une très nette baisse du nombre de victimes civiles, mais nous restons très loin de répondre aux besoins élémentaires des Yéménites. Comme la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Msuya, vient de le dire, il nous manque plus de 50 % des fonds nécessaires à la fourniture de l'aide humanitaire au Yémen. Nous devons d'urgence nous mobiliser en tant que communauté internationale pour combler ce déficit de financement. Dans le cas contraire, nous continuerons de nous réunir au Conseil, mois après mois, et de nous entendre dire que le Programme alimentaire mondial, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF et les autres organismes ont réduit ou fermé un nouveau programme alors que les besoins des Yéménites continuent d'augmenter. La crise yéménite ne doit pas être oubliée ou mise de côté.

L'aide humanitaire ne constitue pas à elle seule une solution durable, et il faut donner à l'économie yéménite les moyens de se relever, notamment grâce aux importations régulières de carburant, à une mobilité accrue des personnes et des biens, à l'aide financière étrangère, et surtout au respect de la trêve militaire. Depuis le début du conflit, le Yémen est pris dans un cercle vicieux où violence, crise économique et catastrophe humanitaire se conjuguent. La paix et la stabilité ne seront pas rétablies tant que chacun de ces problèmes n'aura pas été réglé.

Enfin, alors que nous nous apprêtons à renouveler le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda mercredi, il convient également de reconnaître le travail précieux accompli par la Mission pour stabiliser la côte de la mer Rouge, qui est vitale pour le Yémen, en dépit de problèmes importants.

Hodeïda est vitale pour des millions de Yéménites et a un rôle majeur à jouer dans le relèvement économique du pays. Nous saisissons cette occasion pour appeler une fois de plus les houthistes à garantir pleinement la liberté de circulation de la Mission.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, et je remercie l'Albanie d'avoir assuré la présidence le mois dernier. Je remercie également M. Grundberg et M^{me} Msuya de leurs exposés.

Le peuple yéménite, qui souffre depuis longtemps, reste confronté à des problèmes humanitaires et économiques considérables, qui ont des conséquences quasiment incommensurables, parce que les milices houthistes poursuivent leur guerre et continuent d'intensifier la violence, entraînant une crise humanitaire effroyable et un coût économique énorme. Des millions de Yéménites ont été déplacés et forcés de partir de chez eux après avoir vu leurs moyens de subsistance partir en fumée. Pour mettre fin au conflit et atténuer la souffrance de la population, le Conseil présidentiel et le Gouvernement yéménite se sont engagés à appuyer tous les efforts régionaux et internationaux ayant pour but de rétablir une paix globale et durable, conformément à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et au Mécanisme de mise en œuvre, aux résultats de la Conférence de dialogue national et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Nous continuons d'appuyer pleinement les efforts de l'Envoyé spécial, M. Grundberg. Nous avons également accepté la prorogation de la trêve, qui donne au peuple yéménite l'espoir d'un cessez-le-feu global et d'une reprise des négociations en vue d'un règlement politique du conflit qui permettrait d'éviter de nouvelles effusions de sang, en dépit des violations quotidiennes de la trêve commises sur tous les fronts par les milices houthistes soutenues par l'Iran. Celles-ci créent de nouveaux sites militaires,

mobilisent et repositionnent leurs forces, transfèrent du matériel, font de la contrebande d'armes et continuent de bombarder des zones civiles résidentielles à Taëz, Mareb, Hodeïda et dans d'autres localités. Au moment où je parle, les milices houthistes sont en train de bombarder la place des Martyrs dans la ville de Taëz, qui célèbre en ce moment l'Eïd al-Adha. Et alors que le Gouvernement yéménite fait preuve de souplesse et maintient une attitude positive à l'égard de tous les efforts humanitaires, tout en faisant de nombreuses concessions pour apaiser la souffrance de la population – avec notamment la réouverture de l'aéroport de Sanaa et la reprise des vols commerciaux et des importations régulières de carburant transitant par le port de Hodeïda –, ces efforts sont exploités par les milices houthistes à des fins militaires et politiques. Durant la trêve, les revenus qu'elles en ont tirés ont dépassé 90 milliards de rials yéménites, et elles utilisent cet argent pour financer leur guerre contre le peuple yéménite et enrichir leurs dirigeants au lieu de payer les salaires des fonctionnaires dans les régions qu'elles contrôlent, conformément à l'accord conclu avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général et à l'Accord de Stockholm.

Le Gouvernement yéménite réaffirme la nécessité de mettre en œuvre toutes les dispositions de la trêve, notamment la levée du siège de Taëz et la réouverture des voies d'accès principales à cette ville avant d'aborder toute autre question. Je tiens à signaler qu'il a fallu attendre plus de six semaines pour que les milices houthistes nomment leur équipe de négociation chargée de prendre part aux pourparlers sur Taëz, après quoi elles ont refusé de participer aux discussions sur l'ouverture des routes principales, même si elles ont insisté sur l'ouverture des axes secondaires. Comme l'Envoyé spécial l'a souligné aujourd'hui, elles ont ensuite rejeté ses propositions, même lorsqu'il s'est rendu à Sanaa pour tenter de les convaincre. Leur comportement montre qu'elles ne sont pas sérieuses et qu'elles sont déterminées à prolonger les négociations, à contourner la trêve et à faire du chantage à la communauté internationale. Ce à quoi nous assistons en ce moment est une nouvelle fois la perpétuation d'une situation qui existe depuis la signature de l'Accord de Stockholm en 2018. Nous appelons de nouveau la communauté internationale et le Conseil de sécurité à agir promptement pour faire pression sur les milices houthistes afin qu'elles saisissent les occasions de faire la paix et s'acquittent de leurs obligations en vertu de l'accord de trêve. Nous demandons la réouverture sans condition des voies d'accès à Taëz afin d'atténuer la souffrance humanitaire de ses habitants, ce qui montrerait que les milices sont vraiment prêtes à

accepter un règlement politique. La paix repose sur un partenariat véritable, la bonne foi et un travail sérieux, ce que n'ont pas su faire les houthistes jusqu'à présent.

Nous réaffirmons par ailleurs la nécessité de régler la question humanitaire des prisonniers et des détenus, qui fait partie des priorités et des préoccupations de l'ONU, de l'Envoyé spécial et du Conseil. Les efforts pour obtenir leur libération et éliminer les obstacles créés par les milices houthistes à cet égard doivent se poursuivre.

L'économie est une priorité de premier plan pour le Conseil présidentiel. Et le Gouvernement est donc déterminé à appuyer la stabilité économique et de développement et à promouvoir les activités humanitaires et de secours orientées vers le développement par l'adoption de plans et de programmes qui peuvent garantir le relèvement économique, stimuler la reconstruction et promouvoir la résilience. Dans ce contexte, le Gouvernement yéménite est reconnaissant de l'aide généreuse et des initiatives humanitaires de nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, en particulier l'affectation de 3,3 milliards de dollars pour soutenir la Banque centrale du Yémen et d'autres programmes et projets dans les domaines humanitaire et du développement, notamment le Programme saoudien de développement et de reconstruction du Yémen. Ces efforts sont salués par le peuple et les dirigeants politiques yéménites en raison de la contribution tangible qu'ils apportent dans divers domaines du développement et de la prestation de services. Le Gouvernement yéménite se félicite également des efforts déployés par l'ONU et par d'autres partenaires internationaux pour atténuer les souffrances humanitaires au Yémen. Nous avons fourni toutes sortes d'appui à ces efforts et cherché à lever les obstacles qui les entravent. Toutefois, le principal défi dans le domaine de l'action humanitaire, c'est l'accès aux personnes dans le besoin.

De nombreux pays sont en situation d'insécurité alimentaire et sont confrontés à une flambée des prix. Or, un financement insuffisant, en particulier pour le plan de réponse humanitaire, prive des millions de personnes dans le besoin des produits de première nécessité. Les organisations humanitaires présentes dans les zones contrôlées par les milices houthistes se heurtent à des manœuvres d'obstruction et à des actes visant à détourner l'aide destinée aux personnes dans le besoin. Dans son rapport au comité des sanctions créé en application de la résolution 2140 (2014), le Groupe d'experts sur le Yémen a déclaré que les milices houthistes empêchent également les familles yéménites d'obtenir une aide humanitaire si leurs enfants ne rejoignent pas les rangs des houthistes et ne combattent pas à leurs côtés.

Les milices houthistes continuent de recruter des milliers d'enfants. Elles les utilisent dans leur guerre, malgré le fait qu'une trêve est en place et que des efforts sont déployés pour parvenir à un règlement politique et à un cessez-le-feu. Les scènes des prétendus camps d'été de ces milices montrent leurs chefs attirant des enfants de moins de 15 ans, les formant et leur faisant subir un lavage de cerveau en leur inculquant des idées extrémistes, marquées par l'apologie de la mort, de la violence et de la haine. Cela confirme que les milices houthistes se préparent à une nouvelle escalade. Elles utilisent les enfants comme le carburant de leur guerre, tandis que la communauté internationale et l'ONU gardent le silence face à la campagne de recrutement d'enfants la plus importante de l'histoire de l'humanité. Ils font fi des dangers que ce crime recèle pour les générations actuelles et futures d'enfants yéménites, pour leur droit naturel à la vie et pour la sécurité et la stabilité de la région et du monde.

Les houthistes ont signé un plan d'action avec l'ONU. Cependant, ils font tout pour ne pas le mettre en œuvre. Au contraire, ils continuent à tromper la communauté internationale en continuant de recruter des milliers d'enfants et de les forcer à participer à leur guerre absurde.

Alors que je prends la parole aujourd'hui devant le Conseil de sécurité, la situation du pétrolier *FSO SAFER* continue de se détériorer. Il s'agit d'une catastrophe économique, environnementale et humanitaire imminente et sans précédent au Yémen. Elle aura des répercussions sur les pays voisins, s'étendra au golfe d'Aden et à l'océan Indien et mettra en péril les routes maritimes internationales. Selon certaines informations, les milices houthistes posent des mines sous-marines dans de vastes zones de la mer Rouge, y compris à proximité du pétrolier. Cela fait peser une grave menace sur la sécurité maritime en mer Rouge, ainsi que sur les efforts déployés par l'ONU pour gérer la situation du pétrolier. Nous exhortons le Conseil de sécurité et la communauté internationale à faire pression sur les houthistes pour qu'ils respectent effectivement le plan. Nous appelons une nouvelle fois à boucler le financement du plan afin que les effets de cette catastrophe imminente puissent être évités.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 11 h 45.